

# Fiche d'inscription 2022-2023 Jeunes Club : Les Grimpeurs Briochins



<u>A retourner à :</u> LE FEVRE Dany 1 rue de la Chesnaie, Bat A Appt 25, 22950 TREGUEUX

La fiche d'inscription doit être accompagnée du montant correspondant à vos choix, d'un <u>certificat médical\* ou de l'attestation santé (ci-dessous)</u>

\*certificat médical obligatoire pour une première inscription ou pour faire de la compétition

- > Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte
- > Toute année commencée ne sera pas remboursée

<u>Cadre réservé au Club</u>				
Chèque bancaire	Chèque Vacances	Coupons sport	Pass'Sport	Virement
Inscription Ados 12-17 ans (12 ans au 31/12 de l'année en cours)				

Inscription Ados 12-17 ans (12 ans au 31/12 de l'année en cours)			
Nouvelle inscription	<b>□</b> 180 €		
Renouvellement	<b>□</b> 170 €		
Inscription Jeune 8-11 ans (12 ans au 31/12 de l'année précédente) Mercredi			
Nouvelle inscription	<b>□</b> 160 €		
Renouvellement	□ 150 €		
Inscription Jeune 8-11 ans (12 ans au 31/12 de l'année précédente) Samedi			
Nouvelle inscription	<b>□</b> 160 €		
Renouvellement	□ 150 €		
Inscription Famille			
Famille <sup>1</sup> Nouvelle inscription	<b>□</b> 160 €		
Famille <sup>1</sup> Renouvellement	<b>□</b> 140 €		

# **Options**

rantine accura	/61			
i aiilles assura	Garanties assurance (Choix supérieur)			
à cocher) Base + 3 €			Base ++ 10 € 🗖	
		•		
Pour Adulte,	Jeune o	u Famille		
5 € 🗖 VTT 3	0€ □	Trail 10 € 🗖	Slackline/Highline 5 € □	
18€ 🗖	IJ-	2 30 € □	IJ-3 35 € □	
Total Général				
éservé à toute	nouvelle	inscription au	club)	
T-Shirt sport respirant adulte homme Heather Grey (JC001):    S				
			□ XL	
			□ L (134/146) □ XL (152/158)	
	Pour Adulte,  5 € □ VTT 3  18 € □  éservé à toute  T-Shirt sport r  T-Shirt sport r	éservé à toute nouvelle T-Shirt sport respirant a  □ XS □  T-Shirt sport respirant a	Pour Adulte, Jeune ou Famille  5 € □ VTT 30 € □ Trail 10 € □  18 € □ IJ-2 30 € □  Total Général  éservé à toute nouvelle inscription au  T-Shirt sport respirant adulte homme He □ S □ M □ L □ XL  T-Shirt sport respirant adulte femme He □ XS □ S □ M □ L  T-Shirt sport respirant enfant Heather	

Clé RIB

Coordonnées bancaires

 Banque
 Guichet
 N° de compte

 15589
 22865
 041416776
 40

 IBAN
 BIC

 FR76 1558 9228 6504 1416 7764 095
 CMBRFR2BXXX

Pour les virements bancaires : mettre le nom de l'enfant en premier dans la référence de virement.

Pour les chèques bancaires : à l'ordre des Grimpeurs

Briochins / Nom prénom de l'enfant au dos du chèque.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Licence famille = Tarif réduit pour la troisième personne et plus d'une même famille ou résidant à la même adresse



Nouvelle inscription	Renouvellement	Numéro de licence	·:	GRIMPEURS
NOM:	Prénon	n :		BRIOCHINS
Date de naissance :	Sexe :	Natio	onalité :	
Adresse :				
Code postal :	Ville :	Tél :		
Courriel:	et/ou	un numéro de téléph	one portable :	
Pour recevoir votre attestats site de la FFME ( <u>www.ffme.lisiblement</u> ).	ion de licence 2022-2023 e	t vos codes de conr	exion à l'espace licencié	
> Première licence				
* certificat médical : lois (Alpinisme = activité d'alpinisme au-dessus).  Je certifie avoir fourni un ce fédération établie par le doc des précautions et restrictions.	rtificat médical de non cont	omportant un séjour d'au re-indication aux spo le	moins une nuit à cette altitude orts statutaires de la et avoir pris connaissanc	ou
Renouvellement d	<u>le la licence</u>			
Si vous pratiquez l'alpinisme, renouveler le certificat médical chaque saison et compléter :  Je certifie avoir fourni un certificat médical de non contre-indication aux sports statutaires de la fédération établie par le docteur le et avoir pris connaissance des précautions et restrictions éventuelles des pratiques. loisir compétition  Pour toutes les autres activités, vous avez transmis un certificat médical au cours de l'une des 2 saisons précédentes. Le questionnaire de santé que le club va vous remettre est à compléter chez vous. Si toutes vos réponses sont négatives, l'attestation ci-dessous est à compléter, si l'une des réponses est positive vous devez fournir un nouveau certificat médical et compléter ci-dessus.  > Attestation de santé :  Je soussigné(e),				
Rense	<u>ignements complémer</u>	<u>itaires pour les m</u>	<u>ineurs</u>	
Coordonnées Parer	nt 1	C	oordonnées Parent 2	2
	Nom Pré	nom		
	Adres	se		
	Complément			
	CP / Com			
	N° téléphone			
	N° téléphone	•		
	Emai	I		
En cas d'urgence :				
N° de tél à utiliser : N°	Nom	et Lien de parenté :		

N° Nom et Lien de parenté :





Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par **LES GRIMPEURS BRIOCHINS** pour gérer l'inscription au club et faciliter la communication et les informations internes au club et/ou à la FFME. Elles sont conservées pendant 1 an et sont destinées au **club et à la FFME**.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : **contact@grimpeursbriochins.org** / Les Grimpeurs Briochins Conformément aux dispositions des articles 38 à 40 de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, et aux dispositions des articles 15, 16,17 et 21 du Règlement général européen sur la protection des données (RGPD), vous bénéficiez :

- du droit de demander au responsable de traitement l'accès à vos données, la rectification, l'effacement ou la portabilité de celles-ci, ainsi que la limitation ou l'opposition au(x) traitement(s) mis en œuvre,
- du droit de vous opposer, pour des motifs légitimes à ce que vos données fassent l'objet d'un traitement et sans motifs et sans frais, à ce que vos données soient utilisées à des fins de prospection commerciale,
- vous avez enfin la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

## J'ai lu et accepté le règlement intérieur du club des GRIMPEURS BRIOCHINS

J'accepte que mes données à caractère personnel soient utilisées pour gérer l'inscription au club des GRIMPEURS BRIOCHINS

J'accepte que mes données à caractère personnel soient utilisées pour faciliter la communication et les informations internes au club et/ou à la FFME *		
Je certifie avoir pris connaissance des dispositio	ns ci-dessus,	
À, le	Signature :	
Autorisation parentale pour les mineurs :		
Je soussigné(e), ☐ Madame ☐ Monsieur représentant légal de	Agissant en qualité de	
Autorise  ma fille  mon fils		
<ul> <li>à participer aux différentes activités du club,</li> <li>à participer aux compétitions d'escalade orga</li> <li>à être transporté(e) dans les véhicules des ad Autorise le club :</li> </ul>	•	
• à prendre des photos sur lesquelles pourraier manifestations organisées par le club et à les diffuser éventuels supports internet utilisés par le club.	-	
• à prendre toute disposition utile en cas d'acci	dent	
Autorise toute personne agréée par le Ministère des sà tout prélèvement nécessitant une technique invasive mineur (*).  (*):En application de l'article 7 du décret n° 2001-35 du 11 janvier la lutte contre le dopage. L'absence d'autorisation parentale est r	ve lors d'un contrôle antidopage sur l'enfant  2001 relatif aux examens et prélèvements autorisés pour	

Signature:

contrôle et est susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires

À \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_,

Je certifie avoir pris connaissance des dispositions ci-dessus,





# INFORMATIONS CERTIFICAT MÉDICAL A LA PRISE DE LICENCE **SAISON 2022/2023**

Tous types de licences annuelles en vue de la pratique de l'alpinisme

Les disciplines pratiquées en altitude (alpinisme, ski-alpinisme, randonnée de montagne...), notamment les activités pratiquées au-dessus de 2 500 mètres d'altitude avec une nuit à cette altitude ou au-dessus, nécessitent un certificat médical annuel de non-contre-indication à la pratique. Le certificat médical doit donc être renouvelé chaque saison.

> Licence destinée à un jeune mineur sur l'ensemble de la saison hors pratique de l'alpinisme (licence FFME jeune, famille ou individuelle)

Il n'est plus nécessaire, pour les mineurs, de produire un certificat médical pour l'obtention ou le renouvellement d'une licence d'une fédération sportive : c'est valable pour tous les types de pratiques, loisir ou compétitive.

Le certificat médical, pour les mineurs, est remplacé par un questionnaire de santé jeune à remplir :

- Réponse NON à toutes les questions : Un responsable légal atteste que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative et le jeune n'a pas besoin de produire un certificat médical pour prendre sa licence.
- Réponse OUI à au moins l'une des questions : le jeune est tenu à un examen médical et doit produire un certificat de non-contre-indication à la pratique sportive pour prendre sa licence, veiller à ce que le médecin ajoute la mention « y compris en compétition » pour pouvoir participer aux compétitions.

Exemple d'attestation « santé » à fournir quand toutes les questions du questionnaire de santé jeune sont négatives :

0 ( ):	en ma qualité de représentant légal de		
a renseigné le questionnaire de santé précisé à l'annexe II-23 du code du sport et avoir répondu par la négative à l'ensemble			
des rubriques.			
À , le / /			
	Signature		

> Tableau récapitulatif du certificat médical pour toutes licences « jeunes » en dehors de pratique de l'alpinisme et autres activités « d'altitude »

Compléter le questionnaire de santé jeune	Document à fournir
Réponse NON à toutes les questions	Compléter et Signer une attestation « santé ».
Réponse OUI à une question ou plus du questionnaire de santé	Certificat médical de non-contre-indication à la pratique d'un sport (y compris en compétition si pratique compétitive).





Liberté Égalité Fraternité

# Code du sport

Article Annexe II-23 (art. A231-3)

# QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR

### Annexe II-23 (art. A231-3)

QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR EN VUE DE L'OBTENTION, DU RENOUVELLEMENT D'UNE LICENCE D'UNE FÉDÉRATION SPORTIVE OU DE L'INSCRIPTION À UNE COMPÉTITION SPORTIVE AUTORISÉE PAR UNE FÉDÉRATION DÉLÉGATAIRE OU ORGANISÉE PAR UNE FÉDÉRATION AGRÉÉE, HORS DISCIPLINES À CONTRAINTES PARTICULIÈRES

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné (e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es une fille un garçon		Ton âge :	
Depuis l'année dernière		NON	
Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?			
As-tu été opéré (e) ?			
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?			
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?			
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?			
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?			
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?			

As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?	
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?	
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)	
Te sens-tu très fatigué (e) ?	
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	
Te sens-tu triste ou inquiet ?	
Pleures-tu plus souvent ?	
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	
Aujourd'hui	
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	
Questions à faire remplir par tes parents	
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ?	
(Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)	

Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.

Nom de l'enfant :

Prénom de l'enfant :



# CERTIFICAT MÉDICAL DE NON-CONTRE-INDICATION À LA PRATIQUE DES SPORTS DE LA FFME

Je soussigné, Docteur :				
Certifie avoir examiné :	Prénom :	NOM :		
Né(e) le : / /				
pratique des activités		te pas à ce jour de contre-indication à la FFME, escalade et sports de montagne y		
Le cas échéant mention	nner la ou les disciplines dont la	pratique est contre-indiquée :		
ESCALADE SKI-ALPINISME	☐ Activité contre-indiquée ☐ Activité contre-indiquée	☐ Pratique compétition contre indiquée ☐ Pratique compétition contre indiquée		
RAQUETTE À NEIGE RANDONNÉE CANYONISME ALPINISME	☐ Activité contre-indiquée ☐ Activité contre-indiquée ☐ Activité contre-indiquée ☐ Activité contre-indiquée			
Date : / /	Cachet du médecin :	Signature :		
À compléter par le(a)	licencié(e) :			
En cas de contre-indication pour l'une des activités, je certifie avoir pris connaissance et tenir compte des précautions et restrictions éventuelles des pratiques.				
Date ://	Signature :			

#### RAPPEL:

Le certificat médical est une obligation légale conformément aux articles L231-2 et L231-3 du Code du sport.

Le certificat médical permet d'établir l'absence de contre-indication à la pratique du sport mentionne, s'il y a lieu, la ou les disciplines dont la pratique est contre-indiquée. Il peut, à la demande du licencié, ne porter que sur une discipline ou un ensemble de disciplines connexes.

La production d'un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique de l'activité des sports statutaires est exigée lors de la première délivrance de licence et pour la pratique de l'alpinisme. Le renouvellement d'une licence pour les sports FFME à l'exception de l'alpinisme est subordonné à la production d'un certificat médical tous les trois ans. Lorsqu'un certificat médical n'est pas exigé pour le renouvellement de la licence, le sportif renseigne un questionnaire de santé et atteste auprès de la fédération que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, il est tenu de produire un nouveau certificat médical attestant de l'absence de contre-indication pour obtenir le renouvellement de la licence.

- → Le certificat médical doit dater de moins d'un an à compter du jour où il a été délivré.
- → Pour l'alpinisme ou autre discipline fédérale pratiqué au-dessus de 2500m, comportant un séjour d'au moins une nuit à cette altitude ou au-dessus, le certificat médical est à fournir chaque année.



# NOTE À L'ATTENTION DES LICENCIÉS

## Les 10 règles d'or du club des cardiologues du sport :

- 1. Je signale à mon médecin toute douleur dans la poitrine ou essoufflement anormal survenant à l'effort.
- 2. Je signale à mon médecin toute palpitation cardiaque survenant à l'effort ou juste après l'effort.
- 3. Je signale à mon médecin tout malaise survenant à l'effort ou juste après l'effort.
- Je respecte toujours un échauffement et une récupération de 10 min lors de mes activités sportives.
- 5. Je bois 3 à 4 gorgées d'eau toutes les 30 min d'exercice à l'entraînement comme en compétition.
- 6. J'évite les activités intenses par des températures extérieures < 5° ou > +30° et lors des pics de pollution.
- 7. Je ne fume jamais 1 heure avant ni 2 heures après une pratique sportive.
- 8. Je ne consomme jamais de substance dopante et j'évite l'automédication en général.
- 9. Je ne fais pas de sport intense si j'ai de la fièvre, ni dans les 8 jours qui suivent un épisode grippal (fièvre +âge, mes niveaux d'entraînement et de performance, ou les résultats d'un précédent bilan cardiologique).
- **10.** Je pratique un bilan médical avant de reprendre une activité sportive intense si j'ai plus de 35 ans pour les hommes et 45 ans pour les femmes.

### NOTE À L'ATTENTION DU MÉDECIN

## Avant de délivrer ce certificat la commission médicale de la FFME préconise pour cet examen :

Interrogatoire, antécédents, facteurs de risque, pathologies antérieures ou existantes contre-indiquant le sport pratiqué, accidents sportifs répétés, traitement en cours, évaluation de l'activité sportive projetée et des objectifs, tolérance à l'entraînement. Recherche de conduites à risques de troubles du comportement alimentaire ou de dopage.

L'exam en clinique sera particulièrement approfondi et complet, il insistera sur la recherche de pathologies cardiovasculaires, pulmonaires et de l'appareil locomoteur.

Suivant les recommandations de la commission médicale du CNOSF, la FFME préconise un <u>ECG de repos</u> lors de la première visite et une épreuve d'effort cardiologique à partir de 35 ans. Le praticien est seul juge de la nécessité d'examens complémentaires éventuels, il est responsable d'une obligation de moyen et d'une information même en cas de refus de délivrance d'une aptitude.

La pratique en compétition fera l'objet d'une attention spéciale. Le médecin devra profiter de cette consultation pour répéter les <u>messages de prévention</u> sur la progressivité et la régularité de l'entraînement, la nécessité d'un échauffement et d'une récupération, l'alimentation, l'hydratation, l'inutilité des aides énergétiques ou protéiques. Le point sur les vaccinations sera fait. Un dossier médico sportif doit être constitué.

Au terme de cette consultation le médecin fait part de ses observations à l'intéressé, il peut être amené à conseiller un changement d'activité sportive, ou définir des limites que le sujet devra respecter.

La pratique de l'alpinisme, au -dessus de 2500m discipline à contrainte spécifique liée à l'environnement fera l'objet d'une attention particulière portant sur l'examen cardio-vasculaire. La présence d'antécédents ou de facteurs de risques de pathologie liées à l'hypoxie d'altitude justifie la réalisation d'une consultation spécialisée ou de médecine de montagne.

Au terme de cette consultation le médecin fait part de ses observations à l'intéressé, il peut être amené à conseiller un changement d'activité sportive, ou définir des limites que le sujet devra respecter.

La signature d'un certificat de non-contre-indication aux activités physiques et sportives engage la responsabilité du médecin.

Ce certificat ne doit pas être considéré comme une formalité ni signé sans examen

Tout complément d'information peut être retrouvé sur les pages médicales du site www.ffme.fr :

- Guide l'examen médical pour la pratique de l'escalade ;
- Conseils à vos patients pour séjours en altitude.

